

3.5 Revenu salarial

Le **revenu salarial**, somme de tous les salaires nets perçus par un individu au cours d'une année donnée, intègre deux dimensions : le **salaires annuel en équivalent temps plein**, prix d'une unité de travail salarié, et le volume de travail salarié réalisé au cours de l'année, mesuré en équivalent temps plein (EQTP). En 2016, le revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés du secteur privé et de la fonction publique s'élevait à 20 730 euros (*figure 1*). Cette moyenne recouvre des situations hétérogènes : les femmes perçoivent en moyenne un revenu salarial inférieur de 23 % à celui des hommes, les salariés à temps partiel ont un revenu salarial inférieur de 58 % à celui des temps complets.

Le revenu salarial augmente avec l'âge jusqu'à 54 ans : celui des moins de 25 ans est en moyenne inférieur de 71 % à celui des 50-54 ans. D'une part, les salaires moyens en EQTP des plus jeunes sont 44 % plus bas que ceux des 50-54 ans : cet écart illustre leur moindre expérience professionnelle. D'autre part, l'insertion sur le marché du travail débute souvent en cours d'année, avec parfois des allers-retours entre emploi et chômage, ce qui se traduit, pour les plus jeunes, par un volume de travail plus faible de 49 % en moyenne que celui des 50-54 ans.

Le revenu salarial augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, les salariés diplômés de l'enseignement supérieur long ont un revenu salarial 2,4 fois supérieur à celui des non-diplômés. Cela correspond avant tout à des différences en matière de salaire en EQTP et, dans une moindre mesure, à des disparités de volume de travail.

Les cadres ont un revenu salarial annuel moyen de 41 200 euros, soit 2,7 fois celui des ouvriers et 3,0 fois celui des employés, du fait

à la fois de salaires en EQTP plus élevés et d'un volume de travail plus important. Le revenu salarial est plus élevé en moyenne dans la fonction publique que dans le secteur privé (+ 8 %), le volume de travail y étant plus important sur l'année. En revanche, le salaire en EQTP est en moyenne légèrement plus faible dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Entre 1995 et 2009, le revenu salarial moyen de l'ensemble des salariés a augmenté de 0,7 % par an (*figure 2*). Après quatre années de baisse entre 2009 et 2013, de 0,4 % par an en moyenne, il croît à nouveau : + 0,7 % en moyenne entre 2013 et 2016. Depuis 2013, le revenu salarial moyen augmente plus vite pour les femmes (+1,1 % par an en moyenne) que pour les hommes (+ 0,5 %), l'écart de niveau entre les femmes et les hommes diminuant ainsi légèrement.

Les revenus salariaux sont plus dispersés que les salaires en EQTP, car ils prennent en compte les écarts de volume de travail. Les 10 % de salariés les moins bien rémunérés en 2016 perçoivent moins de 2 600 euros, les 10 % les mieux rémunérés plus de 37 470 euros, soit 14 fois plus (**rapport inter-décile** ou D9/D1) (*figure 3*). Les écarts relatifs sont plus importants dans la moitié basse de la distribution que dans la moitié haute : le rapport entre la **médiane** et le 1^{er} **décile** (médiane/D1) est 3,5 fois plus élevé que le rapport entre le 9^e décile et la médiane (D9/médiane). La dispersion du revenu salarial est plus forte chez les femmes que chez les hommes dans la moitié inférieure de la distribution. Elle est également plus forte chez les non-diplômés que chez les diplômés. Cela reflète la plus grande hétérogénéité des volumes de travail des femmes et des non-diplômés. ■

Avertissement

À la suite de changements dans le mode de calcul du volume de travail, les chiffres relatifs au salaire annuel et au volume de travail moyens en équivalent temps plein ne sont pas directement comparables à ceux publiés dans l'édition 2018. Par ailleurs, une révision dans le mode de calcul du diplôme rend impossible la comparaison directe des chiffres par niveau de diplôme publiés ici avec ceux publiés dans l'édition 2018.

Définitions

Revenu salarial : somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales et contributions sociales (CSG et CRDS).

Salaires annuel en équivalent temps plein (EQTP) : salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Pour un salarié ayant occupé un poste de travail durant six mois à 80 % et ayant perçu au total 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an.

Rapport inter-décile (D9/D1), **médiane**, **décile** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les évolutions annuelles de revenu salarial le long de l'échelle salariale : quels constats selon l'âge, le sexe et le secteur ? », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2016.

1. Revenu salarial annuel moyen en 2016

	Revenu salarial moyen	Salaire annuel moyen en équivalent temps plein	Volume de travail moyen en équivalent temps plein
	(en euros courants)		
Ensemble	20 730	27 010	0,77
Sexe			
Femmes	17 950	24 290	0,74
Hommes	23 420	29 450	0,80
Âge			
Moins de 25 ans	7 480	16 880	0,44
25 à 39 ans	19 160	23 910	0,80
40 à 49 ans	24 870	29 110	0,85
50 à 54 ans	26 120	30 190	0,87
55 ans ou plus	24 660	32 120	0,77
Diplôme			
Sans diplôme	14 590	19 970	0,73
CAP, BEP ou moins	17 510	22 270	0,79
Bac	19 780	24 070	0,82
Bac + 2	24 760	28 470	0,87
Bac + 3 ou plus	35 000	39 760	0,88
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres ¹	41 200	46 600	0,88
Professions intermédiaires	22 760	27 180	0,84
Employés	13 710	19 890	0,69
Ouvriers	15 110	20 370	0,74
Condition d'emploi			
Temps complet	25 970	28 440	0,91
Temps partiel	10 830	21 980	0,49
Secteur			
Secteur privé	20 380	27 050	0,75
Fonction publique	21 980	26 870	0,82

1. Y compris chefs d'entreprise salariés. Note : le revenu salarial est calculé sur l'ensemble des salariés, tandis que la décomposition en salaire en équivalent temps plein et en volume de travail n'est réalisée que sur les individus pour lesquels on peut calculer un volume de travail en équivalent temps plein. La catégorie socioprofessionnelle, la condition d'emploi et le secteur sont relatifs au poste principal du salarié.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

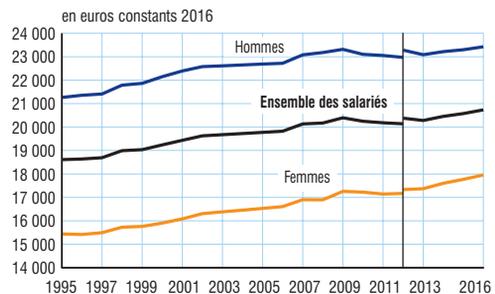
Source : Insee, panel Tous salariés.

2. Évolution du revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés et par sexe entre 1995 et 2016

Note : évolutions lissées entre 2002-2006. Depuis le 1^{er} janvier 2013, les cotisations patronales de complémentaire santé obligatoire (CPSO) ne sont plus exonérées d'impôt sur le revenu et entrent de ce fait dans le calcul du revenu salarial. Une estimation du montant de ces cotisations a été effectuée pour l'année 2012, afin de permettre la comparaison entre le revenu salarial en 2012 et le revenu salarial en 2013.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2001, France hors Mayotte à partir de 2002, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : Insee, panel Tous salariés.



3. Distribution du revenu salarial annuel selon le diplôme en 2016

en euros courants

	Ensemble	Femmes	Hommes	Sans diplôme	CAP, BEP ou moins	Bac	Bac + 2	Bac + 3 ou plus
1 ^{er} décile (D1)	2 600	2 240	3 060	2 160	3 440	5 110	8 590	10 640
1 ^{er} quartile (Q1)	9 390	8 190	11 200	7 120	10 040	12 470	16 880	20 360
Médiane	18 450	16 850	20 100	14 760	17 510	18 720	22 900	28 830
3 ^e quartile (Q3)	26 240	23 840	28 720	20 140	22 720	24 920	30 320	41 310
9 ^e décile (D9)	37 470	32 640	42 270	25 320	29 160	32 930	39 960	60 980
Rapport interdécile (D9/D1)	14,4	14,6	13,8	11,7	8,5	6,4	4,7	5,7
D9/médiane	2,0	1,9	2,1	1,7	1,7	1,8	1,7	2,1
Médiane/D1	7,1	7,5	6,6	6,8	5,1	3,7	2,7	2,7

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : Insee, panel Tous salariés.